



Le volet financier



Chaque jeune devrait disposer des ressources financières nécessaires pour répondre à ses besoins. Les jeunes pris-es en charge méritent d'avoir un point de départ financier qui se situe au-dessus du seuil de pauvreté et qui leur permet de poursuivre leurs intérêts de carrière et leurs rêves. Ce pilier est fondamental, car les jeunes ne peuvent pas s'épanouir dans d'autres domaines de leur vie si leurs besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits de manière sûre et cohérente. Toutes les mesures de soutien clés, énumérées sous chaque pilier doivent s'accompagner d'un soutien financier.

Extrait du rapport, Normes équitables de transition vers l'âge adulte pour les jeunes pris en charge (2021) rédigé par la Dre Mélanie M. Doucet, en collaboration avec le Conseil national des défenseurs des jeunes pris en charge. P. 14.

Le volet financier



Le volet financier	86
Pourquoi est-il important de parler de l'aspect financier à la transition à la vie adulte?	88
L'importance du budget	90
Les étapes pour faire ton budget	90
Exemple et exercice de budget	92
La gestion du crédit	94
Vocabulaire de base	94
Le dossier de crédit	94
La cote de crédit	94
Le recouvrement	95
Quelques astuces pour gérer ses dettes	96
Les sources de revenus	98
Le travail salarié	98
Revenu d'emploi	98
Revenu d'emploi avec pourboires	98
Travailleur-euse autonome	99
L'entrepreneur-e	99
Les prestations financières provinciales	100
Le crédit d'impôt pour solidarité	100
Le programme objectif emploi	100
Le programme d'aide sociale	100
Le programme de solidarité sociale	100
Le programme de revenu de base	101
Les prestations financières fédérales	101
Le crédit pour la TPS/TVH	101
L'assurance-emploi (prestation régulière)	101
L'assurance-emploi (maladie)	101

La planification financière pour les études	102
Quelques astuces à vérifier lorsque tu planifies un retour aux études	102
Les programmes de financement des études	103
Le programme objectif emploi (Services Québec)	103
Le programme de prêts et bourses de l'aide financière aux études (AFE)	104
Régime enregistré d'épargne-études (REEE)	105
Bon d'études canadien (BEC)	105
Les déclarations de revenus	106
Étapes à suivre pour faire tes déclarations de revenus	107
Quelques informations pertinentes	108
Les impôts	108
Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER)	108
Le crédit d'impôt pour les frais de scolarité	108
Le crédit d'impôt remboursable pour les frais médicaux	108
Pour aller un peu plus loin	109
L'accès à la technologie	109
Que se passe-t-il quand on n'a pas accès à la technologie?	109
L'assurance vie	110
Les cours de conduite	111
Autoévaluation de mon autonomie financière	112



Le pilier **Volet financier**, c'est tout ce qui touche à ton argent : comment tu le gagnes, le gères et le dépenses. Que ce soit ton premier job, un budget à construire, des économies à faire ou des projets à financer, ce pilier est là pour t'aider à y voir plus clair.

C'est aussi réfléchir à tes priorités : qu'est-ce qui est vraiment important pour toi? Comment éviter les pièges, comme les dettes ou les mauvaises habitudes?

On parle souvent de l'importance de prendre soin de sa santé physique, émotionnelle et mentale. Mais savais-tu que ta santé financière est, elle aussi, essentielle? Eh oui!

Une bonne gestion de ses finances permet de réduire le stress au quotidien.

Mais, qu'est-ce qu'on veut dire par « une bonne gestion de ses finances »?

Il s'agit de dépenser selon ses capacités à payer, se faire un budget pour faire des choix éclairés, penser à faire des économies, etc. De plus, il est nécessaire d'avoir des connaissances de base sur le crédit et l'endettement afin de faire les bons choix et éviter de se retrouver dans des situations dans lesquelles on n'arrive pas à payer ses factures.

Pourquoi est-il important de parler de l'aspect financier à la transition à la vie adulte?

L'aspect financier est important, puisqu'il te permet de t'épanouir dans diverses sphères de ta vie. L'argent permet d'accéder aux choses nécessaires, comme un logement, par exemple.

On entend souvent dire que l'argent ne fait pas le bonheur. C'est vrai, mais avoir de l'argent pour répondre adéquatement à ses besoins permet d'accéder à un certain bien-être. L'aspect financier peut favoriser ton bien-être physique et mental.



Lorsque l'on vit de l'instabilité financière, ça peut nous amener du stress, des problèmes de sommeil, de la dépression, des maladies physiques et affecter notre fonctionnement au quotidien.

Ce chapitre constitue une introduction aux aspects importants à prendre en considération lorsqu'on devient adulte. Il existe plusieurs programmes, outils et mesures de soutien financier qui peuvent t'aider lors de ta transition à l'âge adulte, ce qui te permettra d'être préparé-e à ce qui t'attend.

Apprendre à gérer ton argent, c'est te donner le pouvoir de réaliser tes rêves, petits ou grands.

Ce pilier, ce n'est pas juste des chiffres : c'est ta liberté, ton autonomie et ta capacité à choisir ce qui est bon pour toi. Alors, prêt-e à prendre les rênes de tes finances?

Témoignage

Le pilier financier est, selon moi, un pilier très important. Même si on répète que l'argent ne fait pas le bonheur, il aide pour beaucoup de choses. Connaître toutes les sources de revenus et savoir comment faire une demande de soutien financier, par exemple l'aide sociale, est plutôt important pour avoir une source de revenus. Selon moi, il est important d'apprendre à faire son budget pour économiser en cas d'urgence. S'il te manque de l'argent pour manger, payer ton loyer, l'électricité, l'internet, tes assurances, ton cellulaire, eh bien, tes économies pourraient bien te servir.

Moi, j'ai l'aide sociale et je n'ai jamais fait un vrai budget ni même appris. Donc, je n'ai jamais économisé. J'ai manqué des paiements de loyer et j'ai dû aller à la Régie du logement. J'ai passé au feu et je n'ai pas pu me payer grand-chose sans argent.

Quand je manque d'argent pour mes chats ou moi-même, je fais des choses qui ne me plaisent pas pour avoir l'argent nécessaire à mes dépenses. Je réalise qu'il serait important de faire un budget et demander l'aide de ressources communautaires ou même d'une banque alimentaire.

J'ai besoin d'aide et j'espère être capable de le demander.

ANONYME

L'importance du budget

Lorsque tu approches de l'âge adulte, il y a plusieurs options qui s'offrent à toi. Tu peux choisir de poursuivre tes études ou tu peux choisir d'intégrer le marché du travail. Dans les deux cas, il est important de prendre le contrôle de tes finances.

Faire ton budget est un moyen **essentiel** de bien gérer ta vie financière. Le budget, ça permet de voir quels sont tes revenus et tes dépenses mensuels. Une fois toutes tes choses payées, il devrait idéalement toujours te rester de l'argent.

Les étapes pour faire ton budget

Choisir la fréquence de ton budget : pour faire ton budget, tu dois décider si tu préfères faire un budget mensuel ou bimensuel (par exemple, si tu reçois ta paie aux deux semaines). Selon ton choix, tu dois diviser ou multiplier certains de tes revenus et certaines de tes dépenses afin qu'ils soient en cohérence avec la fréquence que tu as choisie pour faire ton budget.

- 1. Connaître les revenus que tu reçois :** tu dois inclure tes revenus dans ton budget. Les sources de revenus varient d'une personne à l'autre, c'est-à-dire un salaire d'emploi, pourboires, bourses et prêts étudiants, etc.
- 2. Connaître tes dépenses fixes et tes dépenses variables :** tes dépenses fixes sont celles qui reviennent sur une base régulière et qui coûtent le même prix chaque mois. Tes dépenses variables sont celles pour lesquelles les montants à payer peuvent changer.
- 3. Connaître tes dépenses fixes et tes dépenses variables :** tes dépenses fixes sont celles qui reviennent sur une base régulière et qui coûtent le même prix chaque mois. Tes dépenses variables sont celles pour lesquelles les montants à payer peuvent changer.



Voici quelques dépenses possibles à inclure dans son budget

Logement	Loyer, hydro, assurance habitation, buanderie, etc.
Alimentation	Épicerie, restaurants, café, collations, etc.
Communications	Internet, cellulaire, télévision, etc.
Loisirs	Sports, cinéma, sorties, etc.
Santé et soins personnels	Coiffure, produits de beauté, dentiste, optométriste, physiothérapeute, psychologue, médicaments, etc.
Transports	Transports en commun, stationnement, essence, paiement automobile, assurance automobile, entretien de la voiture, taxi, permis de conduire, immatriculation, etc.
Dépenses personnelles	Vacances, cadeaux, vêtements, etc.
Épargnes	Considérer l'épargne dans son budget permet de plus facilement mettre de l'argent de côté.
Dettes	Carte de crédit, marge de crédit, prêts, etc.



Exemple et exercice de budget

Exemple de budget pour un mois

Tu travailles à temps plein (40 heures par semaine) au salaire minimum de 16,10 \$ de l'heure.

Tu reçois ta paie aux deux semaines et tu fais ton budget pour le mois au complet.

Tu es célibataire, tu vis seule et tu n'as pas d'enfant.

Comme il y a des mois de 4 ou 5 semaines, pour être plus précise, tu dois prendre le salaire net de ta paie (après toutes les déductions), le diviser en 14 jours (2 semaines) pour savoir combien tu reçois par jour et multiplier par le nombre de jours qu'il y a dans le mois.

Salaire brut : 1 288 \$

Salaire net approximatif : 1 055 \$

Revenus	Montant reçu par mois
Salaire net pour 80 h	
1 055 \$ ÷ 14 jours = 75,36 \$ (salaire quotidien)	2 260 \$
75,36 \$ × 30 = 2 260 \$ (salaire pour 30 jours)	
TPS (versement trimestriel, 4 fois par année)	43,25 \$
environ 520 \$ par année ÷ 12 mois = 43,25 \$	
TOTAL REVENUS	2 303,25 \$

Dépenses	Montant à payer par mois
Loyer	1 200 \$
Hydro (chauffage et électricité)	100 \$
Assurance habitation	25 \$
Alimentation (épicerie et restaurants)	400 \$
Communications (internet et cellulaire)	115 \$
Loisirs	100 \$
Santé et soins personnels	60 \$
Transports	100 \$
Dépenses personnelles	75 \$
TOTAL DÉPENSES	2 175 \$
MONTANT RESTANT OU MANQUANT (R-D)	128,25 \$



Exercice de budget pour un mois

Revenus	Montant reçu par mois
	\$
	\$
	\$
TOTAL REVENUS	\$

Dépenses	Montant à payer par mois
Loyer	\$
Hydro (chauffage et électricité)	\$
Assurance habitation	\$
Alimentation (épicerie et restaurants)	\$
Communications (internet et cellulaire)	\$
Loisirs	\$
Santé et soins personnels	\$
Transports	\$
Dépenses personnelles	\$
Épargnes	\$
Dettes	\$
TOTAL DÉPENSES	\$
MONTANT RESTANT OU MANQUANT (R-D)	\$

La gestion du crédit

Pour une bonne santé financière, il est important d'être renseigné-e sur le crédit. Les cartes de crédit peuvent être un outil bénéfique lorsque l'on sait s'en servir. Toutefois, elles peuvent aussi être la source de surendettement, ce qui peut amener du stress. Avoir des dettes n'est pas mauvais en soi. Tu peux avoir des dettes et avoir une bonne situation financière. La situation devient problématique lorsque tes dettes sont plus grandes que ta capacité à les rembourser et c'est là qu'on parle de surendettement. Être surendetté-e, ça apporte son lot de conséquences sur ton dossier de crédit et sur tes possibilités d'avoir des prêts dans le futur.

Vocabulaire de base

Le dossier de crédit

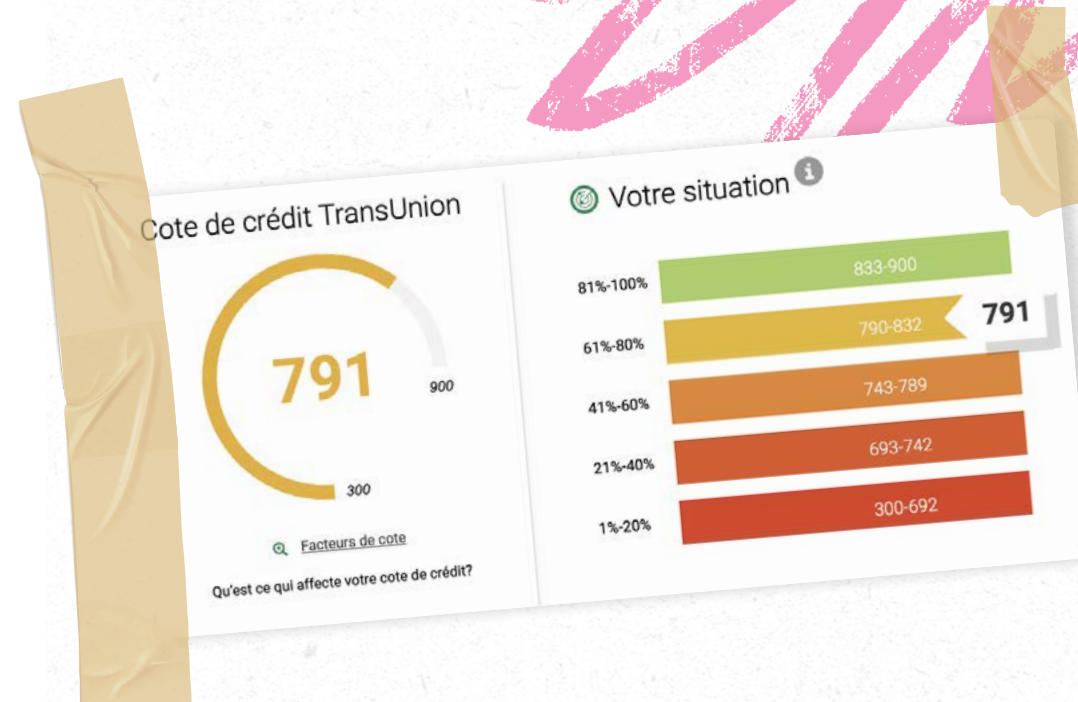
Le dossier de crédit est un document qui contient les informations concernant ton expérience de crédit, ton niveau d'endettement et surtout permet de savoir si tu payes tes factures et tes dettes.

La cote de crédit

La cote de crédit est un pointage de trois chiffres qui se base sur ton dossier de crédit. Elle indique si tu gères bien ou non ta situation financière. Plus le pointage est haut, plus cela facilite ta capacité à obtenir des prêts et une carte de crédit. Tu obtiens des points si tu utilises ton crédit de façon responsable. Au contraire, tu perds des points si tu as des difficultés à gérer ton crédit et si tu as des retards de paiement.



Ta cote de crédit évolue au fil du temps, lorsque ton dossier de crédit est mis à jour. Tu peux consulter ton dossier de crédit auprès de Equifax ou Transunion.



Le recouvrement

Le recouvrement, c'est le moyen qui est entrepris par la personne ou la compagnie pour recevoir le remboursement d'une dette ou d'une facture que tu n'arrives pas à payer. Il existe des moyens à l'amiable de prendre une entente pour résoudre la situation et faire un plan de remboursement. Par contre, des procédures judiciaires peuvent aussi être entreprises si tu n'y arrives pas. C'est pourquoi il est vraiment toujours important de payer ses dettes ou de prendre une entente pour éviter des sanctions plus graves.

Quelques astuces pour gérer ses dettes



Tu as dépensé au-delà de tes moyens et tu accumules les dettes?

Voici quelques trucs qui peuvent te permettre de réduire tes dettes et ton stress financier.



- 1. Dresse une liste de tes dettes** : tu dois faire la liste de tous les montants que tu dois et à qui. N'oublie pas que certains prêts ont des frais de retard et un taux d'intérêt qui peuvent être ajoutés sur le montant emprunté. Ta liste peut comprendre : prêts autos, cartes de crédit, marges de crédit, prêts personnels, factures impayées (Hydro, cellulaire, internet, etc.)
- 2. Passe en revue ton budget** : le budget est un outil indispensable pour t'aider à gérer ton argent. Il détermine combien d'argent tu reçois, dépenses et épargnes. Faire ton budget peut t'aider à rembourser tes dettes plus rapidement. En diminuant certaines dépenses qui ne sont pas nécessaires, tu pourras te servir de l'argent qui te reste pour rembourser tes dettes.
- 3. Choisis une stratégie** : après avoir dressé une liste de tes dettes, tu dois établir un plan d'action pour les rembourser. Le type et le montant de tes dettes vont influencer ta stratégie. Tu dois établir un calendrier de remboursement (échancier) qui est raisonnable et que tu seras en mesure de respecter. Si ton échancier est trop long, tu risques de te décourager. Tu ne progresseras pas dans le remboursement de tes dettes. De plus, tu finiras par payer plus d'intérêts au fil du temps.
- 4. Discute avec tes créanciers et ton institution financière** : communique avec tes créanciers pour discuter de ta situation financière. Tes créanciers sont les compagnies à qui tu dois de l'argent. Tes créanciers pourraient t'offrir un taux d'intérêt plus faible pour tes dettes ou un échancier de paiement plus long pour réduire le montant de ton paiement minimum mensuel. Il existe aussi des syndicats de faillite qui peuvent t'aider dans la gestion de tes dettes et t'accompagner pour établir un plan d'action pour arriver à tout rembourser.
- 5. Décide des dettes à rembourser en premier ou fais une conciliation de dettes** : il est toujours préférable de rembourser certaines dettes en premier, c'est-à-dire celles avec les taux d'intérêt les plus élevés. Tu vas payer moins d'intérêts et te libérer plus rapidement de tes dettes. Tu peux aussi faire une conciliation de dettes, c'est-à-dire regrouper certaines dettes ensemble pour faire un seul paiement (ex. prendre un prêt pour rembourser 2 ou 3 cartes de crédit).
- 6. Ferme les comptes de crédits inutilisés** : quand tu as remboursé ta dette, il est important de penser à fermer ton compte. Il existe des compagnies de gestion de crédit qui peuvent t'aider à vérifier ton historique et ta cote de crédit.
- 7. Produis tes déclarations de revenus** : il est important de faire ta déclaration d'impôt chaque année pour obtenir des prestations et des crédits auxquels tu pourrais avoir droit. Tu pourrais recevoir un retour d'impôt qui va t'aider à rembourser tes dettes. Par contre, si tu dois un montant au gouvernement, tu dois les appeler pour négocier une entente de paiement.

Les sources de revenus

Le travail salarié

Avoir une source de revenus est essentiel pour toutes les personnes afin qu'elles puissent répondre à leurs besoins (ex. logement, nourriture, accès à des services, etc.).

Au Québec, il existe deux taux de salaire minimum, celui de revenu d'emploi et celui de revenu d'emploi avec pourboires. Tu pourrais aussi décider de travailler de façon autonome, mais la gestion est différente.

Revenu d'emploi

C'est un montant que tu reçois en salaire par un-e employeur-euse lorsque tu as travaillé. N'oublie pas qu'il y a des montants qui sont déduits sur ta paie, puisque chaque citoyen-ne contribue aux programmes sociaux et aux services de santé (ex. impôts, régime de retraite, régime d'assurance parentale, santé et sécurité au travail, etc.).

Revenu d'emploi avec pourboires

C'est un montant que tu reçois, mais en plus, tu reçois des pourboires de la part de tes client-es pour ton bon service. Les milieux de travail où tu peux avoir des pourboires sont les restaurants où on peut manger sur place, où il y a un service de livraison et les bars. Concernant les pourboires, c'est aux client-es de décider du montant d'argent qu'ils vont te donner, et c'est de ta responsabilité de les déclarer.

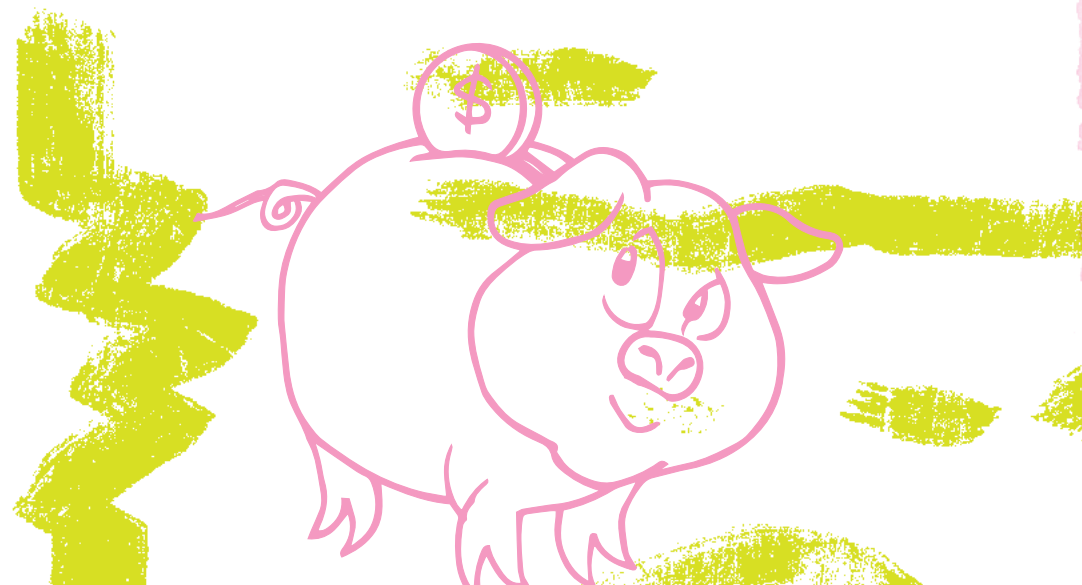


Travailleur·euse autonome

C'est une personne qui est libre de ses propres décisions, mais qui doit être très disciplinée. La gestion de ses revenus est différente et doit être adaptée aux normes établies par le gouvernement. Dans certains cas, il est nécessaire de s'enregistrer auprès du *Registraire des entreprises du Québec*, de l'*Agence du revenu du Canada* et de s'inscrire aux taxes.

L'entrepreneur·e

C'est une personne qui crée une entreprise, généralement en investissant de l'argent dans le but de vendre des biens ou des services. La plupart des entrepreneur-es sont propriétaires et assurent le bon fonctionnement de l'entreprise ou engagent un-e gestionnaire. Il est obligatoire de s'inscrire auprès du *Registraire des entreprises du Québec*, de l'*Agence du revenu du Canada* et de s'inscrire aux taxes.



Les prestations financières provinciales

Il existe différents programmes d'aide financière du gouvernement, dont le crédit d'impôt pour solidarité, le programme objectif emploi, l'aide sociale, la solidarité sociale et le programme de revenu de base. Il y a toutefois certaines conditions pour être admissible. Vérifie auprès du gouvernement du Québec pour connaître tous les critères d'admissibilité et les obligations à respecter.

Le crédit d'impôt pour solidarité

Ce crédit aide les personnes à faible revenu ou à revenu modeste. Le montant que tu pourrais recevoir est calculé en fonction de ta déclaration de revenus. Donc, c'est important de faire tes impôts pour recevoir le montant à chaque trois mois.

Le programme objectif emploi

C'est un programme qui peut t'aider à te soutenir financièrement et t'offrir un accompagnement pour t'aider à intégrer le marché du travail et devenir autonome financièrement. Tu pourrais recevoir une allocation mensuelle et le remboursement de certains frais, comme ton transport durant tes recherches d'emploi.

Le programme d'aide sociale

C'est une aide de dernier recours. Tu as le droit à l'aide sociale si tu résides au Québec et que tu es sans emploi. Lorsque tu es sur l'aide sociale, tu as le droit de faire un revenu supplémentaire par mois maximum. Si tu dépasses le montant permis, on pourrait te demander un remboursement. Prends note qu'en général, quand tu as une dette envers eux, un montant est retiré chaque mois sur ton chèque jusqu'à ce que le total de la dette soit payé.

Le programme de solidarité sociale

Ce programme vise à aider les adultes ou les familles, dont l'une des personnes présente des limitations sévères à l'emploi. Plus précisément, une personne qui a des problèmes de santé qui font en sorte qu'elle n'est pas capable d'aller travailler à temps plein et de fonctionner normalement. Ce programme d'aide financière est accessible lorsque la personne a un papier du médecin qui certifie qu'elle a des limitations temporaires ou permanentes faisant en sorte que l'intégration à l'emploi n'est pas possible.

Le programme de revenu de base

Ce programme est destiné à soutenir les personnes qui reçoivent la solidarité sociale et qui ont des limitations sévères à l'emploi qui persistent. Il permet d'obtenir un revenu un peu plus élevé, mais il y a des conditions d'admissibilité à respecter. Si tu remplis les critères, tu n'as pas de démarches à faire, tu seras automatiquement inscrit-e. Malgré ces limitations, il est possible de faire quelques heures dans un milieu de travail adapté, sans qu'il n'y ait d'impact sur le montant que tu reçois, puisque tu n'as pas la capacité d'avoir un revenu d'emploi à temps plein.

Les prestations financières fédérales

Le crédit pour la TPS/TVH

C'est un montant d'argent qui est donné par le gouvernement fédéral chaque trois mois qui aide les personnes et les familles à faible revenu ou à revenu modeste. Tu reçois automatiquement ce crédit, à condition que tu fasses ta déclaration d'impôts chaque année!

L'assurance-emploi (prestation régulière)

Si tu as perdu ton emploi sans en être responsable, par exemple, un manque de travail ou si tu as un emploi saisonnier, tu peux avoir le droit à des prestations du gouvernement. C'est ce qu'on appelle aussi le chômage. Il y a toutefois des conditions d'admissibilité à respecter, comme avoir travaillé un certain nombre d'heures dans l'année précédente. Tu dois être disponible pour travailler et prêt-e à le faire. Tu dois aussi remplir une déclaration toutes les deux semaines.

L'assurance-emploi (maladie)

Si tu tombes malade et que tu ne peux pas aller travailler, tu peux recevoir des prestations pendant un certain temps. Tu dois obtenir un papier médical d'un médecin confirmant que tu n'es pas en mesure de travailler. Ta raison médicale peut être aussi une blessure, une mise en quarantaine ou autres conditions qui t'empêchent de travailler.

La planification financière pour les études

Si tu veux terminer tes études secondaires ou si tu veux continuer au niveau postsecondaire, c'est possible. Tu dois bien planifier ton budget pour t'assurer une sécurité financière et te permettre de te concentrer pleinement à tes études. Il existe différentes aides financières et bourses d'études pour t'aider à réaliser ton projet d'études.

Quelques astuces à vérifier lorsque tu planifies un retour aux études

Révise ton budget : la plupart des programmes d'études sont à temps plein, donc il est important de réduire tes heures de travail entre 10-15 h par semaine afin de ne pas t'épuiser. La diminution des heures de travail rime avec la perte de revenu. Il est important de faire un budget pour réorganiser tes revenus et faire des choix (ex. faire de la colocation pour réduire les coûts sur le logement, prendre les transports en commun au lieu d'une voiture, etc.). Au besoin, les banques peuvent t'offrir des options, comme une marge de crédit étudiante ou une carte de crédit étudiante.

Informe-toi sur les bourses d'études existantes : dans les cégeps et les universités, il y a souvent des bourses qui sont offertes, n'hésite pas et réfère-toi au service étudiant de ton école pour avoir plus d'informations! Parfois, les conseiller·ère·s en orientation peuvent aussi avoir des informations concernant les bourses.

Vérifie auprès des fondations : il existe des fondations pour t'aider à accomplir ton projet d'étude. Par exemple, la Fondation des jeunes de la DPJ et le Programme Clé offrent du soutien financier pour les études postsecondaires des jeunes de la protection de la jeunesse.

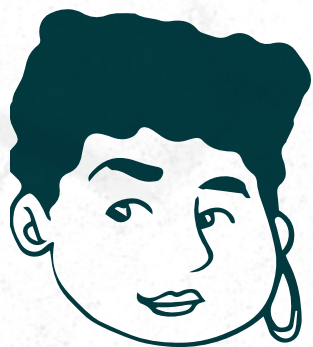
Les programmes de financement des études

Si tu veux faire un retour aux études, il existe certains programmes gouvernementaux pour te soutenir. Tu peux prendre rendez-vous au Centre local d'emploi ou au Carrefour jeunesse-emploi de ton quartier pour vérifier ton admissibilité aux programmes.

Prends-toi d'avance. Un retour bien planifié et organisé limitera les risques d'abandon et favorisera ta réussite!

Le Programme objectif emploi (Services Québec)

Le Programme objectif emploi vise à te soutenir pour intégrer le marché du travail et devenir autonome financièrement. Que tu veuilles trouver un emploi, terminer tes études ou commencer une nouvelle formation, tu pourrais recevoir des allocations et un accompagnement pour y arriver. Le programme offre même le remboursement de certains frais supplémentaires comme les frais de scolarité, les frais de transport et de garderie. Ce programme peut te soutenir pour une durée de 1 à 2 ans si tu respectes le plan d'intégration que tu auras établi. Tu peux faire ta demande en ligne sur le site ou dans un bureau de Services Québec.



Le programme de prêts et bourses de l'aide financière aux études (AFE)

Si tu veux faire des études postsecondaires à la formation professionnelle, au Cégep ou à l'Université, tu peux te renseigner sur le programme de prêts et bourses de l'aide financière aux études ou te référer aux services étudiants de l'école où tu veux t'inscrire. Ils pourront t'informer des programmes d'aides que tu pourrais obtenir selon ta situation. Si tu es atteint-e d'une déficience fonctionnelle majeure, tu peux bénéficier de mesures particulières dans le cadre de ce programme.

Tu peux aussi faire inscrire « Déclaration de situation familiale particulière » à ton dossier si tu es dans une situation familiale particulière reconnue par l'*Aide financière aux études* :

- Étudiant-e vivant dans une famille d'accueil ou un centre d'accueil;
- Étudiant-e dont la garde est confiée à un-e tuteur-trice;
- Parents ou répondant-e en résidence spécialisée;
- **Parents ou répondant-e introuvables;**
- Étudiante ou étudiant en maison de transition en 2021-2022;
- **Situation familiale détériorée (attestation obligatoire);**
- Pension alimentaire.*

IMPORTANT! Tu dois commencer à rembourser tes prêts 6 mois après la fin de tes études. Si tu te retrouves dans une situation financière difficile, tu peux faire une demande de paiement différé. Ne néglige jamais ton dossier de crédit, car ton dossier pourrait être envoyé en recouvrement et te faire suspendre du programme d'aide financière.

Régime enregistré d'épargne-études (REEE)

Ce programme vise à épargner de l'argent pour les études postsecondaires. Lorsque tu déposes de l'argent dans ce compte, le gouvernement ajoute un certain montant additionnel. Cet argent pourra être utilisé pour payer les frais liés aux études **après** le secondaire (ex. frais de scolarité, matériel, transport, logement, nourriture). Tout le monde peut ouvrir un REEE (ex. parents, tuteur-trices, grands-parents, proches, etc.). Il y a quand même certains critères à respecter. Un-e conseiller-ère de ton institution financière pourra répondre à tes questions, vérifier si tu réponds aux critères d'admissibilité et t'accompagner dans les démarches pour y avoir accès.

Bon d'études canadien (BEC)

C'est un programme du gouvernement fédéral qui aide dans leurs études, les jeunes adultes provenant d'une famille à faible revenu ou d'un milieu défavorisé **après** le secondaire. Tu peux faire ta demande toi-même, mais tu dois avoir moins de 21 ans et ton numéro d'assurance sociale au moment de la demande. Tu pourrais alors recevoir un certain montant pour payer tes frais de scolarité si tu poursuis tes études **après** le secondaire.

* Tiré du site Web de l'Aide financière aux études du Gouvernement du Québec (2025). [<https://afe-aide-dei.education.gouv.qc.ca/documents/aide/2021/dai/index.asp?lg=FR&id=Dirct#p8>]



Les déclarations de revenus

Tu dois obligatoirement faire tes déclarations de revenus chaque année dès que tu gagnes un revenu. La date limite pour soumettre tes déclarations de revenus est normalement le 30 avril. En plus d'être une obligation, il peut être avantageux de faire ses déclarations de revenus. Tu pourrais recevoir de l'argent ou avoir des avantages très intéressants.

Durant l'année, tu peux recevoir des montants d'argent donnés par le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Ils offrent des crédits et des prestations intéressants aux personnes à faibles revenus.

BON À SAVOIR!

Lorsque tu habites au Québec, tu dois produire deux déclarations de revenus. Une auprès du gouvernement fédéral, l'Agence de revenu du Canada et l'autre auprès du gouvernement provincial, Revenu Québec.

Étapes à suivre pour faire tes déclarations de revenus

1. **Rassemble tes documents** : si tu as eu un emploi durant l'année, au courant du mois de février, tu vas recevoir des documents qui s'appellent des T4 et des relevés 1.

IMPORTANT! Il est très important de faire tes changements d'adresse afin de recevoir ces documents.

Il existe d'autres types de feuillets si tu as eu des sources de revenus différentes ou si tu as payé des frais de scolarité, ce qui te donne accès à des déductions d'impôts. Il y a aussi des documents utiles qui permettent d'avoir des crédits d'impôt ou des réductions d'impôts à payer. Par exemple, les factures de frais médicaux.

2. **Trouve une clinique d'impôts ou un logiciel** : dans les organismes communautaires, il y a des cliniques d'impôts gratuites pour les gens à faible revenu. Informe-toi auprès de ta ville pour trouver la clinique d'impôts de ton quartier. Il y a aussi des logiciels sur internet qui peuvent te soutenir étape par étape. Enfin, il y a aussi des entreprises ou des comptables qui peuvent le faire pour toi, mais tu vas devoir payer pour le service.
3. **Conserve tes documents** : Il est important que tu conserves tes documents pendant sept ans après avoir fait ta déclaration de revenus, par précaution ou en cas de vérification.

Quelques informations pertinentes

Les impôts

Dans le cas où tu as un emploi, ton employeur·euse retire des montants sur ton salaire. Les montants déduits se retrouvent sur ton relevé de paie. Les impôts sont payés tout au long de l'année par des déductions sur ta paie. Tous les citoyens et les entreprises doivent payer des impôts. Les impôts permettent de financer les services publics et les programmes sociaux offerts à la population. Si ton employeur·euse a trop retiré d'impôt durant l'année, tu pourrais récupérer cet argent à la fin de l'année!

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

Ce programme est comme un compte épargne pour économiser de l'argent pour ta retraite. Tu dois cotiser avant le mois de mars, cela va te permettre de réduire l'impôt à payer, le cas échéant. L'avantage, c'est que les montants que tu déposes dans ce compte sont investis dans des placements et tu ne paies pas d'impôt sur les profits que tu fais tant que tu ne retires pas ces montants. Tu peux décider d'utiliser ces montants pour l'achat de ta première maison grâce au régime d'accession à la propriété (RAP) ou pour planifier ta retraite.

Le crédit d'impôt pour les frais de scolarité

Si tu es aux études, il existe un crédit d'impôt pour les frais des cours que tu as payés. Lors de ta déclaration de revenus, tu peux faire la demande en ayant les relevés fournis par ton établissement scolaire.

Le crédit d'impôt remboursable pour les frais médicaux

Si tu as eu des dépenses reliées à ta santé (médicaments, frais de suivis médicaux, etc.), tu peux demander un montant pour les frais que tu as payés.

Pour aller un peu plus loin

L'accès à la technologie

Au Québec nous sommes chanceux, nous avons plusieurs points Wi-Fi gratuits, souvent dans les lieux appartenant à la ville. Mais, imagine-toi sans accès à Internet, sans cellulaire, sans ordinateur, sans télévision. Pourtant, c'est la réalité de plusieurs personnes, surtout dans les zones rurales ou défavorisées. Le concept de fracture numérique renvoie aux inégalités entre des individus, des groupes ou même entre certains territoires par rapport à l'accès à Internet.

Que se passe-t-il quand on n'a pas accès à la technologie?

- On ne peut pas rechercher d'emploi en ligne;
- On ne peut pas accéder à des informations et des services essentiels;
- On est coupé·e des opportunités de formation et de développement personnel;
- On est exclu·e des réseaux sociaux et des communautés en ligne;
- Les étudiant·e·s ne peuvent pas faire leurs devoirs en ligne.

La technologie est un outil puissant qui améliore notre vie quotidienne. Si nous voulons une société plus connectée et équitable, nous devons rendre l'accès à la technologie accessible pour tous.

BON À SAVOIR! Je t'invite à prendre connaissance du programme de *Telus - Mobilité pour l'avenir* dans notre bottin des ressources.



L'assurance vie

On s'entend que ce n'est clairement pas le sujet le plus amusant. Tu dois savoir qu'il existe une protection financière pour les gens de ton entourage dans le cas de ton décès. Il existe différents programmes d'assurance vie, qui, pour un certain coût par mois ou par année, va assurer de protéger les proches que tu choisiras (enfant, parent, conjoint·e...) s'il t'arrive l'inévitable. Ça pourrait éviter à ces dernier·ères de payer tes dettes, ton hypothèque, tes frais de funérailles et même leur offrir un soutien financier.

Le programme d'assurance vie permanent vise à assurer une protection stable pour toute ta vie tant que tu paies ta prime selon ton contrat. C'est surtout pour couvrir les frais qui pourraient être reliés à ton décès (funérailles, impôts...).

Le programme d'assurance vie temporaire est plutôt une sécurité financière que tu choisis d'offrir pour un certain nombre d'années (1 à 30 ans) pour assurer, entre autres, le remboursement de dettes ou une assurance pour ton hypothèque.

Tout dépend du type de contrat et des critères d'admissibilité qui te conviennent. Une chose est certaine : plus tôt tu achètes une assurance vie, moins elle te coûtera cher!

N'hésite pas à contacter un·e courtier·ère ou un·e conseiller·ère financier pour t'aider à choisir le produit d'assurance qui te convient et surtout comparer les prix.

Les cours de conduite

Depuis 2010, les cours de conduite sont obligatoires au Québec en vue d'obtenir ton permis de conduire. Tu dois avoir au minimum 16 ans afin de pouvoir être admissible pour passer ton examen théorique. Par contre, tu peux commencer à suivre les cours obligatoires dès 15 ans!

Lorsque tu auras réussi ton examen théorique, tu auras alors ton permis d'apprenti·e conducteur·rice qui sera valide pour 1 an et demi. Durant ce temps, tu devras suivre tes cours pratiques sur la route avec un·e formateur·rice. Lorsque tu auras réalisé le nombre d'heures requis de pratique (15 h), tu pourras faire ton examen de conduite afin d'obtenir ton permis probatoire.

Le permis probatoire dure 2 ans et vise à pouvoir te pratiquer de façon sécuritaire. Tu auras donc certaines restrictions à respecter durant cette période, comme un seuil de zéro alcool, un nombre limité de points d'inaptitude (le nombre d'infractions au code de sécurité routière) que tu pourras accumuler. Si toutes les conditions sont respectées durant ta période de probation, tu obtiendras automatiquement ton permis de conduire permanent et tu pourras conduire de façon autonome!

BON À SAVOIR! J'ai découvert qu'il y a quelques Carrefours jeunesse emploi qui offre le projet *Permis de rêver* afin de payer les cours de conduite des jeunes. Renseigne-toi auprès du Carrefour jeunesse emploi de ton quartier.

Autoévaluation de mon autonomie financière



Ce questionnaire est conçu pour t'aider à réfléchir à ton autonomie financière et à évaluer si tu as accès aux ressources nécessaires pour répondre à tes besoins. Prends ton temps pour répondre honnêtement à chaque question et surtout aller chercher de l'aide.

1. Est-ce que je me sens capable de gérer mon propre budget mensuel (revenus et dépenses)?

- Totalement Oui plutôt Partiellement
 Pas tant Pas du tout

2. Est-ce que j'ai une source régulière de revenus (ex. emploi, aide sociale, bourses)?

- Oui, j'ai une source régulière de revenus.
 Mes revenus sont occasionnels, ils ne sont pas stables.
 Non, je n'ai pas de source de revenus.

3. Est-ce que je pense que mes revenus actuels sont suffisants pour couvrir mes besoins?

- Oui, mes revenus couvrent largement mes besoins.
 Mes revenus sont juste suffisants pour couvrir mes besoins de base.
 Non, mes revenus ne sont pas suffisants.

4. Est-ce que j'ai un plan pour augmenter mes revenus dans les prochains mois (ex. trouver un emploi, suivre une formation, demander de l'aide)?

- Oui, j'ai un plan concret.
 J'y pense, mais je n'ai pas encore de plan.
 Non, je n'ai pas encore de plan pour augmenter mes revenus.

5. Est-ce que j'ai déjà commencé à épargner pour mes projets futurs (ex. études, logement)?

- Oui, j'ai déjà commencé à épargner.
 J'y pense, mais je n'ai pas encore commencé.
 Non, je n'ai pas encore pensé à épargner.

6. Est-ce que je me sens prêt-e à gérer mes finances quand je serai complètement autonome?

- Totalement Oui plutôt Partiellement
 Pas tant Pas du tout